



RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateurs de produit

Nom du produit: APP PU50

Code Produit: 040305, 040306, 040307, 040314, 040315

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Colle polyuréthane d'étanchéité

utilisations déconseillées: manque

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: APP Sp. z o. o.
ul. Przemysłowa 10, 62 – 300 Września, POLAND
Tel. +48 (061) 437 00 00
Fax. +48 (061) 437 91 37
app@app.com.pl
www.app.com.pl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+48 (61) 437 00 00

Date of issue: 2023-06-20

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Mention d'avertissement

-

Pictogramme:

-

Mention de danger

EUH 204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

EUH208 Contient Diisocyanate de toluène, produits de réaction oligomères avec le 2,2'-oxydiéthanol et le propylidène triméthanol et Masse réactionnelle de sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de sébacate de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl méthyle Peut produire une réaction allergique.

EUH212 Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

Conseils de prudence

-

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

-

3.2. Mixture

Composants dangereux selon Règlement (EC) No 1272/2008

Composant	Conc.	CAS No	Index No	EC No	Classification:
Masse de réaction d'éthylbenzène et de xylène REACH: 01-2119488216-32 01-2119486136-34	5-<10%	brak	-	905-588-0	GHS02; GHS07 FlamLiq3: H226 AcuteTox4: H312 AcuteTox4: H332 SkinIrrit2: H315 EyeIrrit2: H319

					STOT SE3: H335 STOTRE3: H373 AspTox1: H304
Oxyde de titane REACH: 01-2119489379-17	<5 %	13463-67-7	-	236-675-5	-
Diisocyanate de toluène, produits de réaction oligomères avec le 2,2'- oxydiéthanol et le propylidenediméthanol	<1%	53317-61-6	-	-	GHS07 SkinSens1: H317
diisocyanate de 4,4- méthylènediphényle; REACH: 01-2119457014-47	<0,1 %	101-68-8	615-005-00-9	202-966-0	GHS07; GHS08; Carc2: H351 RespSens1: H334 STOT RE2: H373 AcuteTox4: H332 SkinIrrit2: H315 EyeIrrit2: H319 STOT SE3: H335 SkinSEns1: H317 Concentration spécifique H319:C ≥ 5 % H335 C ≥ 5 % H315C ≥ 5 % H334: C ≥ 0,1 %
Masse réactionnelle de sébacate de bis(1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyle) et de sébacate de 1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyl méthyle REACH: 01-2119491304-40	<0,15%	1065336-91-5	-	915-687-0	GHS07; GHS08; GHS09 SkinSens1: H317 AquaticAcute1: H400 AquaticChronic1: H410 Repr2: H361f
Acétate d'éthyle REACH: 01-2119475103-46	<0,3%	141-78-6	607-022-00-5	205-500-4	GHS02; GHS07 Flam.Liq.2: H225 EyeIrrit2: H319 STOT SE3: H336 EUH066
diisocyanate de toluène REACH: 01-2119454791-34-xxxx	<0,1%	26471-62-5	615-006-00-4	247-722-4	GHS06; GHS08 Carc.2: H351 Acute Tox.2: H330 Eye Irrit.2: H319 STOT SE 3: H335 Skin Irrit.2: H315 Resp. Sens.1: H334 Skin Sens.1: H317 Aquatic Chronic 3: H412 Concentration spécifique Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1%;

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Présenter la fiche de données de sécurité à un médecin. En cas d'exposition aux vapeurs et aérosols du produit transporter la victime dans une pièce bien ventilée – consulter un médecin.

- a) inhalation : transporter la victime immédiatement dans une pièce bien ventilée ; mettre la victime dans une position



inclinée, desserrer les vêtements, vérifier si dans la bouche de la victime il n'y a aucuns objets ou des sécrétions qui rendent la respiration difficile; si la victime ne respire pas, effectuer la respiration artificielle; consulter immédiatement un médecin.

b) contact cutané : enlever les vêtements contaminés ; laver la peau contaminée abondamment avec de l'eau et savon ; ne pas utiliser pour le lavage de la peau de solvant ou d'autres diluant ; graisser la peau lavée avec de la crème grasse ; si une irritation cutanée se produit, consulter un médecin.

c) contact oculaire : rincer les yeux contaminé en maintenant les paupières ouvertes, avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, éviter un fort courant d'eau qui pourrait provoquer les blessures de la cornée ; en cas de brûlure persistante ou d'irritation, consulter un médecin ; ne pas utiliser les fluides de lavage pour les yeux ou de pommades avant la consultation avec le médecin ; si la victime porte des lentilles de contact, les retirer, si possible ; consulter un médecin en cas d'irritation des yeux.

d) après ingestion : rincer la bouche avec de l'eau courante ; ne pas faire vomir ; si la victime est consciente faire boire de l'eau en petites portions (env. 0,2÷0,3l) ; si la personne est inconsciente, ne rien donner à sa bouche ; si la victime se sent mal, consulter un médecin ;

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Contient Diisocyanate de toluène, produits de réaction oligomères avec le 2,2'-oxydiéthanol et le propylidynetriméthanol et Masse réactionnelle de sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de sébacate de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl méthylePeut produire une réaction allergique.

Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

a) Moyens d'extinction appropriés : Courants d'eau dispersés, extincteurs en poudre, mousse résistant à l'alcool.

b) Moyens d'extinction inappropriés : Eviter les forts courants d'eau qui sont susceptibles à propager le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'explosion d'un récipient risque de se produire pendant un incendie., Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non secouristes :

- utiliser les vêtements de protection, des gants de protection, des lunettes de protection et des masques anti-poussière lors de l'élimination du produit

6.1.2. Pour les secouristes :

- éviter l'inhalation des vapeurs / des poussières de produits lors de l'élimination du produit

- utiliser des lunettes de protection bien ajustées et adhérentes, les gants de protection et les vêtements de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- en cas de grandes fuites dans l'eau ou dans le sol, informer les services appropriés.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1. Recommandations pour prévenir de la propagation des fuites :

- stocker et transporter dans des conteneurs bien fermés

- éliminer immédiatement le produit

- ne pas laisser pénétrer le produit dans l'eau ou dans le système de drainage

- rincer le lieu après l'élimination du produit ainsi que l'équipement qui été en contact avec le produit

6.3.2. Recommandation pour l'élimination des fuites :

- absorber avec un matériau absorbant non combustible (par exemple diatomite)

- recueillir dans des emballages bien fermes et marqués

- éliminer toutes les sources possibles d'incendie, ne pas fumer

6.3.3. Autres informations :

Néant

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1. Recommandations générales :

- éviter les décharges électriques et électrostatiques
 - ne pas permettre la formation des concentrations de vapeurs/ de poussières du produit dans l'air dont les mélanges avec de l'air peuvent être explosifs, ainsi que des concentrations dépassant les valeurs spécifiées aux normes d'hygiène.
 - assurer un accès facile aux moyens d'extinction et aux équipements nécessaires pendant l'élimination de la fuite de la substance
 - éviter la contamination des yeux, de la peau et des vêtements
 - éviter une exposition prolongée et répétée
- 7.1.2. Conseils sur l'hygiène de travail :
- éviter de créer et d'inhaler les vapeurs / les poussières de produit
 - respecter les règles d'hygiène personnelle
 - ne pas manger, boire, fumer pendant la manipulation du produit à l'exception des lieux destinés à ces activités ; se lavez les mains avant les pauses et après la manipulation du produit ; si nécessaire, utiliser de la crème pour les mains
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- stocker le produit dans des locaux frais, secs et bien ventilés
 - ne pas stocker près des produits alimentaires/ aliments pour animaux
 - les emballages doivent être bien fermés et étiquetés
 - pour des raisons de sécurité, le produit devrait être stocké dans les emballages d'origine
 - protéger les emballages contre les dommages mécaniques
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**
-

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

1330-20-7 xylène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm

risque de pénétration percutanée

100-41-4 éthylbenzène

VLEP Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm

Valeur à long terme: 88,4 mg/m³, 20 ppm

risque de pénétration percutanée

Acétate d'éthyle 141-78-6

TWA 200 ppm, 734 mg/m³(Directive 2017/164/UE)

STEL 400 ppm, 1.468 mg/m³ (Directive 2017/164/UE)

VME 200 ppm, 734 mg/m³ (Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)

VLCT (VLE) 400 ppm, 1.468 mg/m³ (Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France)

8.2. Contrôles de l'exposition

- a) protection des yeux et du visage : en cas d'exposition fréquente, les lunettes de protection bien adhérentes au visage
- b) protection de la peau : les vêtements de protection, les gants de protection (caoutchouc nitrile, épaisseur du matériau de 0,4 mm)
- c) protection respiratoire : une bonne ventilation, en cas d'exposition fréquente, un masque absorbant, multi-gaz

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Etat physique : Pâte noire
- Odeur : non spécifié
- Seuil olfactif : non spécifié
- pH : non spécifié
- Température de fusion/congélation : non spécifié
- Point d'ébullition : non spécifié
- Point d'éclair : non spécifié
- Température d'auto-inflammation : non spécifié
- Température de décomposition : non spécifié
- Température de combustion : non spécifié
- Taux d'évaporation : non spécifié
- Inflammabilité : >60°C
- Limites d'explosivité :
 - Inférieure : -
 - Supérieure :-
- Pression de vapeur : non spécifié
- Densité de vapeur : non spécifié
- Densité : 1230 kg/m³ (15°C)



- Solubilité : non spécifié
- Coefficient de partage octanol / eau :
- Viscosité dynamique : non spécifié
- Viscosité cinétique : non spécifié
- Propriétés explosives : non spécifié
- Propriétés oxydantes : non spécifié

9.2. Autres informations :

- -

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Il durcit sous l'influence de l'eau

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable chimiquement

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes informations disponibles

10.4 Conditions à éviter

Température élevée, sources d'inflammation, sources de chaleur, sources d'étincelles

10.5 Matières incompatibles

humidité

10.6 Produits de décomposition dangereux

- oxydes de carbone
- gaz toxiques et fumées

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

Contient Diisocyanate de toluène, produits de réaction oligomères avec le 2,2'-oxydiéthanol et le propylidene(triméthanol) et Masse réactionnelle de sébacate de bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyle) et de sébacate de 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl méthyle. Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

Propriétés perturbant le système endocrinien

Attention! Une poussière respirable dangereuse peut se former lors de l'utilisation. Ne pas respirer cette poussière.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le mélange n'est pas classé comme dangereux.

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible



12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer

H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

La fiche de données de sécurité a été préparée par **CHEM-NET S.C. 90-552 Łódź, Kopernika 35/9** www.chem-net.info, à la demande d'**APP Sp. z o.o.** La fiche de données de sécurité a été établie sur la base de la réglementation nationale actuellement en vigueur. Pendant la préparation de la carte les informations transmises par le fabricant et l'état actuel des connaissances et des expériences ont été utilisés.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No 2020/878

Date de révision: 2023-06-20

APP PU50

Page 7 z 7